

Chine qu'elle obtenait à bas prix, la Prusse attirait nos ouvriers ; l'Espagne et le Piémont prohibaient la sortie de leurs soies non ouvrées. Le ministère fut sourd à nos doléances. On était généralement persuadé en France que notre climat convenait peu aux mûriers. Ce fut seulement de 1760 à 1770 que d'après les expériences de M. Thomé, on planta de ces arbres aux environs de Lyon.

En 1750, la communauté des marchands fabricants d'étoffes de soie de Lyon prit une délibération par laquelle il fut défendu à tous ses membres d'envoyer des échantillons dans l'étranger qui en tirait le plus qu'il pouvait pour imiter nos étoffes, qu'il vendait comme provenant de nos fabriques, ce qui nous portait un grand préjudice. Cette mesure fut prise d'après une lettre écrite par M. de Trudaine, ministre des affaires étrangères, au prévôt des marchands de Lyon, pour l'informer que le nommé Boucharlat de cette ville, expatrié, et directeur de la manufacture royale d'étoffes à Naples recevait des échantillons de toutes les étoffes nouvelles qu'il imitait aussitôt.

Vers ce même temps, M. Genève, né à Lyon, fit un voyage en Angleterre, en Hollande et en Italie dont il visita avec soin les fabriques d'étoffes de soie, il rapporta de Florence le procédé pour donner le lustre au satin. Il fut le premier qui, par une machine fort ingénieuse, réduisit le dessin des taffetas chinés.

En 1762, les Jésuites de Lyon quittèrent le royaume, par suite de l'expulsion de leur ordre, et se retirèrent à Suze en Piémont. Ils emmenèrent avec eux une colonie d'ouvriers en soie de notre ville et établirent une fabrique qui ne réussit pas.

En 1768, le P. Peyronnier, religieux minime de Lyon, inventa une machine propre à tirer et à monter la soie par une seule opération. Elle fonctionna dans la maison Privat au Chemin-Neuf. L'inventeur mourut et sa machine fut perdue.